

Montréal, 9 février 2012

Madame Louise Roy, Présidente
Office de consultation publique de Montréal
Cours Mont-Royal
1550, rue Metcalfe – Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6

RE : Secteur Griffintown

Madame Roy et Commissaires,

Depuis plusieurs années, Devimco multiplie les efforts afin d'aménager un vaste projet de requalification du quartier Griffintown. Notre projet, ici nommé « District Griffin », comprend plusieurs phases de développement, localisée à l'intérieur des limites du Programme particulier d'urbanisme – Griffintown secteur Peel-Wellington, actuellement en vigueur depuis 2008. La Ville de Montréal et l'arrondissement du Sud-Ouest, en collaboration avec les promoteurs, la population et les groupes sociaux impliqués ont élaboré ce PPU comprenant des orientations, des interventions et des paramètres réglementaires (usages, densités, hauteurs, etc.) qui sont essentiels à nos projets en construction et/ou en planification.

À l'origine, le secteur d'intervention du PPU Peel-Wellington était un milieu industriel, déstructuré et peu attrayant aux futurs développements. Devimco fut à l'avant-garde du mouvement que l'on connaît maintenant dans le grand Griffintown. Le projet District Griffin dans son ensemble permet la création d'emploi par la diversification des services et des commerces de bases, et ce, tout en jumelant un cadre de vie de qualité pour les nouveaux résidents.

Dans la poursuite des orientations préalablement définies, notre projet fut conçu de façon à venir s'arrimer aux axes principaux qui deviennent de véritable colonne vertébrale du secteur, notamment la rue Peel. Nous croyons fortement qu'il est important de privilégier un encadrement adéquat de la rue en permettant la réalisation de bâtiments en hauteur. Déjà, les développements projetés proposent en grande partie, des hauteurs plus marqués.

Bien que le mandat de l'Office de consultation publique de Montréal ne touche pas au secteur défini par le PPU Peel-Wellington, nous profitons de l'occasion pour souligner l'importance de conserver ce dernier. Nous jugeons essentiel l'harmonisation des orientations et des interventions qui seront développées dans le cadre de la planification du grand Griffintown. Conséquemment, nous sommes d'avis que les éléments intégraux du PPU Peel-Wellington, incluant les règles normatives et les balises de développement, doivent parallèlement s'arrimer au futur contexte en cours de planification.

En tenant compte de l'ensemble des principes d'intégration, les projets s'inscrivent véritablement dans l'esprit général qui prévaut dans le processus de requalification entamé dans le grand Griffintown. Nos actes sont guidés par la nécessité de préserver le caractère et l'échelle urbaine, d'intensifier et de diversifier les activités dans le secteur, d'améliorer les conditions d'accessibilité et d'assurer la vitalité et l'animation de Griffintown.

Sachez que Devimco s'est grandement investi dans la réalisation du projet de «District Griffin» Cette vision de développement, conçue en fonction des orientations et des normes règlementaires encadrées par le PPU Peel-Wellington, est maintenant rendu à une étape de développement très avancée.

En terminant, nous appuyons le travail fait par l'arrondissement, les fonctionnaires et les élus afin de faire de ce secteur en pleine effervescence une réussite en termes de requalification urbaine.

François Boulay